

**Rapport parlementaire
sur le respect des symboles de la République**

Assemblée Nationale

par

Monsieur Jean-Philippe MAURER,
Député du Bas-Rhin

Madame Françoise HOSTALIER,
Député du Nord

Madame Jacqueline IRLES,
Député des Pyrénées-Orientales

Monsieur Philippe MEUNIER,
Député du Rhône

Les incidents survenus lors du match international de football FRANCE-TUNISIE, le 14 octobre 2008, par l'attitude d'une partie du public qui a conspué l'équipe de France, tant lors de l'interprétation de notre hymne national « **La Marseillaise** » que durant les phases de jeu, ont choqué 80 % des Français (sondage).

De tels incidents ont déjà eu lieu lors de précédentes rencontres qu'il s'agisse des matchs FRANCE-MAROC, FRANCE-ALGERIE ou BASTIA-LORIENT en finale de la Coupe de France le 11 mai 2002. La répétition et la constance de ces incidents ne manquent pas d'interpeler nos concitoyens et incitent à rechercher, nonobstant la condamnation morale de tels comportements, les moyens de favoriser le respect de ce symbole de la République qu'est notre hymne national « *La Marseillaise* ».

Plus généralement, et pour éviter de focaliser nos observations sur ces quelques rencontres sportives, si notre hymne national « *La Marseillaise* » est l'un de nos symboles républicains, ceux-ci méritent d'être pris en compte dans leur globalité tant ils se soutiennent et se complètent. C'est pourquoi notre travail, s'il tient compte des incidents survenus lors de quelques rencontres internationales de football, a vocation à élargir sa portée pour inclure dans leur globalité le respect des symboles républicains dans notre société. Les auditions auxquelles nous avons procédé nous permettent de dégager quelques thématiques principales qui aboutissent à plusieurs propositions.

LE FOOTBALL

Le football français compte 2,3 millions de licenciés pour 20000 clubs. Chaque année 1 million de matchs sont joués pour moins de 1 % de difficultés dans leur déroulement.

Le football est populaire et le plein accès à ce sport de toute la société française amène également toutes les difficultés à s'y exprimer. Si le football professionnel bénéficie d'une hypermédiatisation, le football de base lui évolue dans l'anonymat des clubs, dans les quartiers et les communes.

Le football est confronté à la judiciarisation de la société du sport, à la contestation des corps intermédiaires que sont les entraîneurs, les éducateurs, et les bénévoles des clubs.

La tâche des bénévoles est de plus en plus difficile car ils s'engagent gratuitement alors que les flux financiers irriguent le plus haut niveau. Ils prônent le respect des règles alors que les normes collectives s'étiolent. Ils valorisent la technique et la rigueur alors que la tentation de la fausse facilité est présente. Les aspects névralgiques du football ne laissent pas inertes ses dirigeants qui ont mis en place :

- l'observatoire des comportements,
- la fondation du bénévolat,
- le mouvement de la culture bleue.

L'évolution de l'entraîneur vers une compétence d'éducateur fait l'objet d'un plan de 4 ans de la Fédération Française de Football. La massification du football fait dire à ses dirigeants que le football sera social ou ne sera pas.

FOOTBALL

GRAND STADE DE FRANCE – MATCHS INTERNATIONAUX

GRAND STADE DE FRANCE

Si la localisation du Grand Stade de France à Saint-Denis (93) a été évoquée comme étant susceptible de drainer un public ponctuellement turbulent, l'obligation d'y jouer 10 matchs internationaux de football en 2 ans ne laisse guère de latitude pour délocaliser ces rencontres en province. De plus, le caractère prestigieux et symbolique du Grand Stade de France est partagé par toutes les équipes nationales qui ne comprendraient pas nécessairement la raison qui les empêcherait d'y jouer.

L'aspect pécuniaire n'entre pas en compte car les matchs internationaux joués en province génèrent plus de bénéfices que les rencontres organisées au Grand Stade de France. Les places à 10 euros ont également été évoquées comme susceptibles d'attirer un public davantage intéressé par le contexte d'un match que par la rencontre sportive, or ces places ont toujours existé et les ventes réalisées lors du match FRANCE-TUNISIE sont, au moins autant sinon plus, liées aux points de vente habituels.

L'opportunité d'interpréter les hymnes nationaux dans de telles occasions a également été évoquée mais il n'en demeure pas moins qu'elle concerne également l'équipe reçue et que chaque pays honore par ses hymnes nationaux l'équipe sportive qui le représente lors des rencontres internationales.

Hormis quelques aménagements techniques et pratiques tels que la diffusion de l'hymne national sur CD avec une sonorisation appropriée, les propositions d'évolution concernent notamment la nécessité de rebâtir un protocole lié à ces rencontres sportives et à la préparation du public pour vivre un tel événement. Si des aménagements sont possibles lors des matchs amicaux tels que la mise en place alternée des sportifs de chaque équipe avant la rencontre cela n'est pas admis par les compétitions qualificatives; un apaisement collectif a été évoqué et affirmé par les organisateurs par leur capacité de faire partager l'hymne national à tout le public.

POINT DE VUE DANS LES BANLIEUES ET QUARTIERS

Le point de vue dans les banlieues et les quartiers en difficultés repose à la fois sur une accumulation de griefs et la demande d'un État plus présent. Parmi les griefs figurent ceux :

- du colonialisme et d'une société post-coloniale qui serait reproduite en France,
- le mythe d'un retour au pays d'origine, lieu d'harmonie et d'apaisement,
- les jeunes et les adolescents qui se projettent dans le vécu de leurs parents primo-immigrant,
- d'une exclusion qui devient une constante et ne permet guère à un autre message plus dynamique de se diffuser,
- d'une recherche d'identité qui se constituerait de deux parties, la France et le pays d'origine ou celui de leurs parents, qui ne s'équilibrent pas nécessairement.

Nonobstant les incertitudes évoquées, une infime minorité se situe dans le rejet de la France.

En contrepoint à ces constats, il émane une forte attente d'un État plus et mieux présent, plus et mieux visible et identifiable.

De ce fait et à toute chose égale, conférer plus et mieux de visibilité aux services publics déjà présents permettrait de rassurer les habitants sur la présence des acteurs publics.

Cette visibilité des services publics conforterait l'action publique qui, pour ne pas régler tous les problèmes, est néanmoins réellement engagée et investie sur les territoires.

VISIBILITÉ DES SYMBOLES RÉPUBLICAINS

Et si à force d'abolir les symboles républicains, on n'aboutit pas à abolir la République ?

Cette observation entendue lors des auditions est marquante car elle identifie l'un des éléments qui suscite beaucoup d'incompréhension entre une République qui, malgré tout, est présente sur tous les territoires et qui, paradoxalement, oublie de s'identifier.

Les symboles sont fédérateurs, et la volonté, ou non, de les replacer dans l'espace public témoignera de la place qu'ils méritent.

Si la discrétion contribue à l'effacement, comment intéresser nos compatriotes, les habitants de nos quartiers et communes, à notre République, à ses symboles et au respect qui leur reviennent. La visibilité des symboles républicains soutiendra leur lisibilité et elle sera l'un des supports pédagogiques pour ceux qui s'estiment concernés par cet engagement pour notre pays.

PÉDAGOGIE, PÉDAGOGIE

La valeur de la pédagogie est régulièrement évoquée et invoquée pour accompagner les explications utiles à l'enseignement des valeurs de la République qui soutiennent le respect de nos symboles républicains. La pédagogie semble vitale car le déficit d'explication s'accompagne de son corollaire, le déficit de sens.

La connaissance et le respect des symboles républicains sont l'un des éléments du socle commun des valeurs qui fondent un État et leur enseignement constitue l'un des ressorts pour favoriser l'unité nationale. A cet égard, non seulement l'École mais tous les éducateurs pourraient être concernés par l'utilité de réserver une place au rappel des symboles républicains, à leur caractère fédérateur.

Le développement de la citoyenneté est souvent évoqué mais sa concrétisation par le retour d'un sens civique plus affirmé ne relève pas d'une génération spontanée mais il est le fruit d'une convergence de bien des acteurs, des animateurs qui s'estimeraient dépositaires d'une partie de cette République et s'engageraient à la transmettre et à la valoriser.

Un engagement patient et durable contribuera à sédimer ce socle républicain et permettrait de dépassionner la question du respect des symboles républicains pour l'admettre comme une composante naturelle de l'édification permanente de la société française.

PROPOSITIONS

Respect des symboles républicains

Les propositions visent à densifier la présence républicaine sur le territoire national et à faciliter sa reconnaissance par chacun.

Ainsi, nous proposons de :

- rendre obligatoire et permanent le pavoisement de tous les édifices publics, qu'ils soient ceux de l'État et des collectivités territoriales.
- identifier et donc de rendre visible la mention « République française » sur tous les bâtiments publics de l'État et des collectivités territoriales.
- baptiser chaque classe des établissements scolaires, privés et publics, du nom d'un personnage de l'histoire de France figurant à leur programme scolaire selon des modalités à déterminer (sur la base d'une liste pré-établie: vote par les élèves ou leurs délégués par exemple)
- pour les élèves de l'année scolaire concernée par l'apprentissage de la Marseillaise coller en début du cahier de cours les paroles de notre hymne national et son historique qui aura également cette même place dans le manuel d'histoire,
- diffuser 1 kit pédagogique pour faciliter l'enseignement pédagogique de la Marseillaise (il en existe déjà dans certains départements à l'initiative des inspections académiques),
- valoriser et soutenir les actions de connaissance des symboles républicains dans les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, C U C S.
- mettre en place un observatoire national du respect des symboles républicains.
- repenser la Fête Nationale du 14 Juillet en faisant de la date majeure de notre calendrier civique le moment choisi pour transmettre avec solennité aux générations montantes la mission de veiller aux idéaux qui ont fait la France et de commémorer le souvenir de leurs initiateurs.

Ces propositions, non exhaustives ni limitatives permettront de mettre en mouvement l'action publique pour soutenir et promouvoir le respect des symboles républicains par leur meilleure connaissance partagée par chacun.

Mission Parlementaire sur le respect des symboles de la République

Personnes auditionnées

Les experts sportifs :

Michel LEPOIX, Commissaire de Police, président de la mission « violence dans les stades » nommé par M. Nicolas SARKOZY, alors Ministre de l'Intérieur

Pierre CAMOU, Président de la Fédération Française de Rugby

Jean-Pierre ESCALLETES, Président de la Fédération Française de Football

Philippe COLLIN-LAVAUD, Directeur Général du Stade de France

Les ministres :

Mme Fadela AMARA, Secrétaire d'Etat chargé de la Politique de la Ville

Pour Xavier DARCOS, Ministre de l'Education Nationale, M. Jean-Louis NAMBRINI, Directeur de l'Enseignement scolaire

Les associations :

Théodore YAMOU, Président de l'Association Banlieues Sans Frontière en Action

Association AC Le feu

Jean-Louis BOUJON, Président de l'UNSS